

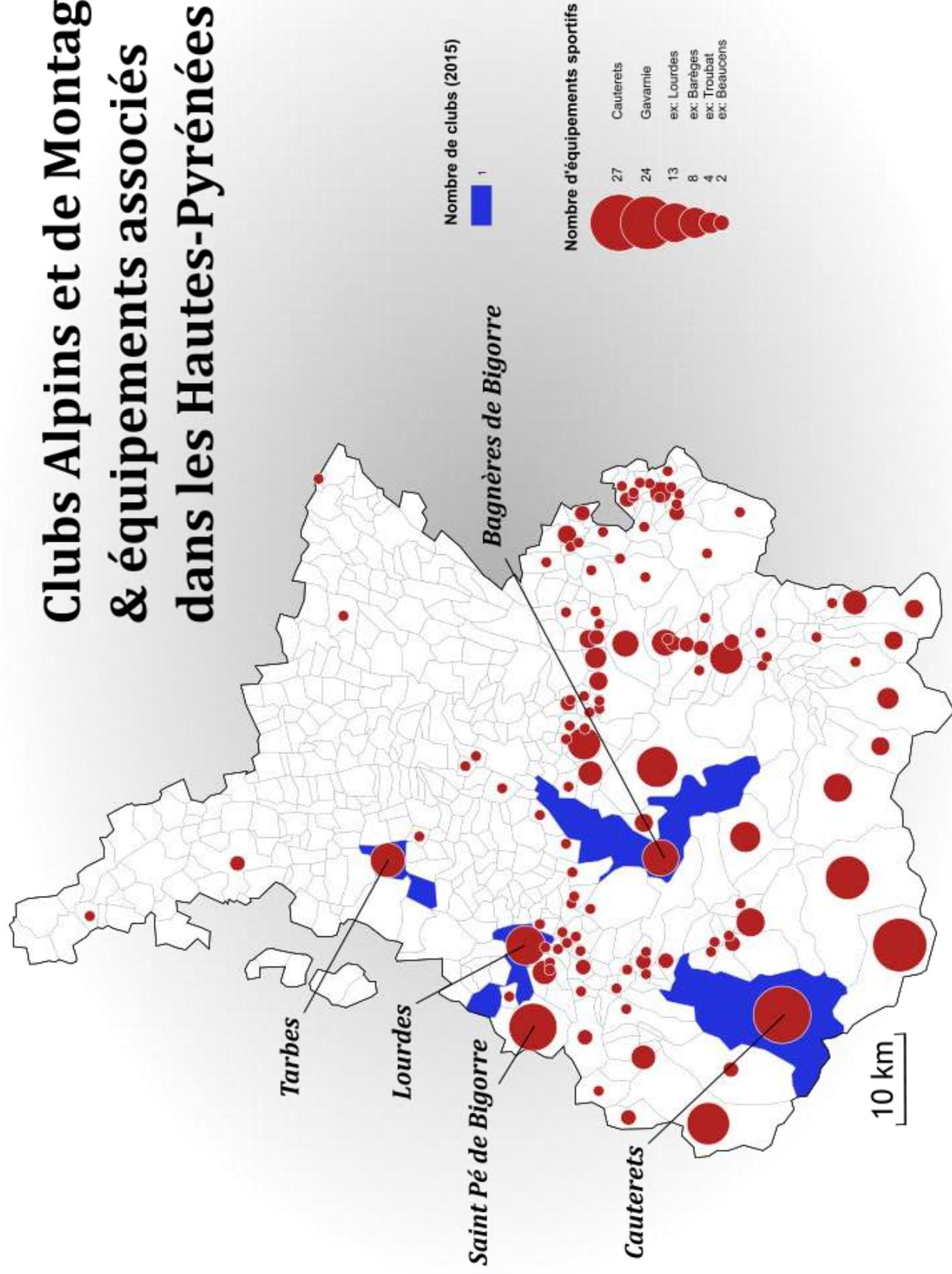


Fédération multisports

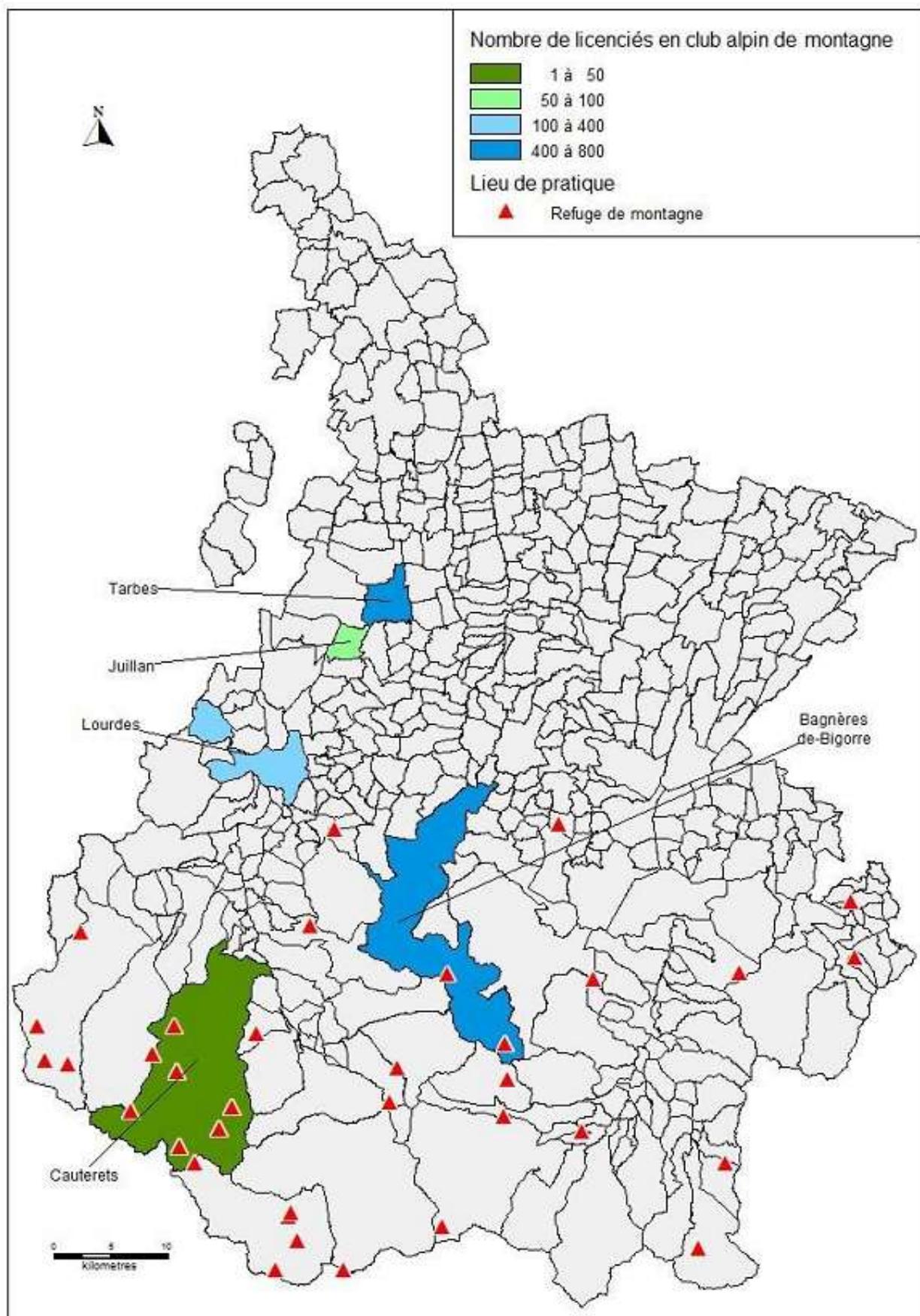
Chiffres clés :

- 5 clubs (2015) (*5 clubs en 2010*)
1444 licenciés (2015) (*1492 licenciés en 2010*)
530 F (*467 en 2010*)
994 H (*1025 en 2010*)
252 moins de 18 ans (17 %) (*283 en 2010*)
Tendance :  (- 3 %)
- 11 refuges gérés par FF CAM
- 311 journées stagiaires organisées par le comité

Clubs Alpains et de Montagne & équipements associés dans les Hautes-Pyrénées



Carte de 2011



Sur 24 refuges hauts pyrénéens, 11 sont gérés par la Fédération Française des Clubs Alpins de Montagne (FFCAM). Il s'agit d'un maillage important, essentiel à de nombreuses pratiques de sports de montagne. L'entretien, la mise aux normes et la gestion incombent à la fédération et représentent une part importante du budget de ce mouvement associatif.

Fédération multisports de montagne, la palette des activités proposée aux adhérents est très importante :

Alpinisme, Cascade de glace : 4 sites référencés, Escalade, Canyonisme, Spéléologie, Via Ferrata, Randonnée en plaine, en montagne, Trail, Marche nordique, Orientation, Vélo de montagne, Ski de randonnée, Ski Alpinisme, Ski Alpin, Ski Nordique, Surf des neiges, Télémarch.

Cette palette très importante nécessite des locaux de stockage pour tout le matériel nécessaire.

Au niveau des clubs, les salles d'escalades existantes sont de petite taille et conviennent à l'initiation. Une salle plus importante (STAPS) est utilisée, mais avec un coût de location et trop peu de créneaux disponibles.

Le projet sur Tarbes d'une grande salle d'escalade, haute surtout, avec de larges plages horaires d'ouverture, serait un plus indéniable à l'échelle départementale pour le développement de l'escalade.

Pour la pratique aux beaux jours, il y a un problème important sur les sites naturels. Du fait de l'abandon du conventionnement ancien avec la FFME et les collectivités propriétaires des sites, de plus en plus d'arrêtés d'interdiction sont pris. Les collectivités et les propriétaires reculent devant la prise de responsabilité des sites. De plus sur certains sites, il existe des conflits d'usage (chasseurs).

Le comité signale aussi des difficultés pour l'accès à la montagne hivernale, avec beaucoup de routes interdites l'hiver, avec des dates administratives qui ne tiennent pas compte des conditions nivéologiques. Des niveaux d'enneigement faibles, les routes sont dégagées mais elles sont fermées.

L'appui de la CDESI serait indispensable pour faire avancer ces problématiques.